AGENDA 21

Programme d'Actions

DE LA VILLE DE PORTET-SUR-GARONNE

Sommaire

POUR UNE VILLE SOLIDAIRE ET ACTIVE

PAGES 10 > 18

POUR UNE VILLE RESPONSABLE ET DURABLE

PAGES 3 > 9

POUR UNE VILLE EXEMPLAIRE ET CITOYENNE

PAGES 19 > 28

Axe 1

POUR UNE VILLE RESPONSABLE ET DURABLE

ACTION 1

IDENTIFIER ET REMPLACER LES SOURCES ÉNERGIVORES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Orientations

- Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique.

Et aussi : *Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.*

Contexte et enjeux

Cette action a pour objectif de poursuivre la politique menée par la commune en faveur de la réduction des consommations énergétiques et de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'identifier les bâtiments publics les plus énergivores soit par l'éclairage, le chauffage ou l'utilisation de matériel spécifique et de trouver des alternatives énergétiques pour réduire les consommations et les coûts induits par celles-ci.

Évaluation

- Nombre d'ampoules remplacées et de détecteurs installés.
- Nombre d'extinctions automatisées de bâtiments.
- Suivi des consommations énergétiques et du renouvellement des systèmes de chaufferie.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Pôle de la Cohésion Communale, Comptabilité, Communication.
Partenaires : entreprises extérieures, Conseil départemental, Conseil Régional, Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne.

BUDGET
150 000 €

Les mesures concrètes

Remplacer les ampoules par des Leds

dans les bâtiments publics identifiés et installer des détecteurs de mouvements lorsque cela est possible.

En continu

Brancher l'extinction des éclairages

sur les alarmes.

En continu

Expérimenter l'abaissement des Leds

dans les quartiers résidentiels.

En continu

Remplacer les modes de chauffage

des bâtiments publics lorsque cela est nécessaire.

En continu

ACTION 2

AMÉLIORER LE PARC DE VÉHICULES COMMUNAUX (À CHAQUE ACHAT PAR LA VILLE)

Orientations

- Développer une mobilité urbaine économe et respectueuse de l'environnement.
- Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique.

Et aussi : *Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques et aux nuisances.*

Contexte et enjeux

Cette action consiste à investir dans des véhicultes dits «propres» afin de concourir à une mobilité plus économe et moins polluante. Cela permettra à l'échelle de la ville d'agir sur les problématiques de réchauffement climatique mais aussi de réduire la vulnérabilité des personnes en abaissant les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact sur la qualité de l'air et sur la santé. Les véhicules pourront être électriques, fonctionner au biogaz, etc.

Évaluation

- Nombre de véhicules achetés sur la base des critères priorisés.
- Suivi des consommations de carburant.
- Nombre d'achat de véhicules électriques.
- Réalisation de l'étude concernant l'installation des bornes de recharge.

LES ACTEURS

Services concernés : Logistique, Marchés publics, Finances.
Partenaires : Etat (primes à la conversion),
Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne.

BUDGET
200 000 €

Les mesures concrètes

Donner la priorité aux critères de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 pour le choix du véhicule de remplacement pour tout nouvel achat.

En continu

Investir dans les véhicules propres.

En continu

Etudier l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques.

En continu

ACTION 3

AMÉLIORER LA DÉMARCHE DE VALORISATION DES DÉCHETS QUI DÉCOULENT DE L'ACTIVITÉ PUBLIQUE

Orientations

- Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères.

Et aussi : *Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.*

Contexte et enjeux

La protection et la valorisation des ressources du territoire de la commune passe par une gestion durable des déchets qui y sont produits. Depuis quelques années déjà la commune effectue un tri de ses déchets et travaille à l'économisation de la ressource papier. Cette action vise donc à réaliser un tri efficace dans les bâtiments quelle que soit la ressource considérée. L'objectif est de contribuer à la valorisation des ressources mais aussi d'inciter au développement des pratiques de recyclage.

Évaluation

- Nombre de bacs de tri installés.
- Enquête sur leur utilisation.
- Nombre de composteurs installés et enquête sur leur utilisation.
- Nombre de campagnes de sensibilisation menées.
- Réalisation de l'étude.

LES ACTEURS

Service Pilote : Mission Agenda 21.
Services concernés : tous.
Partenaires : Muretain Agglo.

BUDGET
2 000 €

Les mesures concrètes

Mettre en place le tri sélectif dans tous les bâtiments publics.

En 2019

Installer des composteurs dans les lieux de restauration de la collectivité et favoriser l'acheminement des déchets compostés et compostables aux Jardins Partagés.

En 2019-2020

Communiquer sur les "petits gestes" du recyclage au quotidien auprès des agents.

En continu

Etudier le coût d'un tri et d'une évacuation séparés de certains types d'encombrants.

En 2019

ACTION 4

RESPONSABILISER LES CITOYENS À LA PROBLÉMATIQUE DES DÉCHETS DANS LES ESPACES NATURELS OU PUBLICS

Orientations

- Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères.

Et aussi : *Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques et aux nuisances ; Encourager le bien-être et la découverte de la ville en facilitant l'accessibilité et la sécurité. Préserver le patrimoine local ; S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie.*

Contexte et enjeux

Les bords de Garonne et de la Saudrune, mais aussi les rues de la commune de Portet-sur-Garonne peuvent être pollués par les dépôts sauvages et les déchets. Face à ce constat, il convient de sensibiliser les citoyens au tri et au recyclage des déchets ainsi qu'à l'entretien des berges des cours d'eau qui traversent la commune. Cette initiative permettra une meilleure gestion et une meilleure portection des ressources naturelles et paysagères. Le cadre de vie des Portésiens en sera amélioré.

Évaluation

- Etudes sur la perception des déchets dans les lieux identifiés.
- Nombre de campagnes de communication menées.
- Volume des déchets récoltés.

BUDGET
2 000 €

Les mesures concrètes

Identifier des lieux propices
sur lesquels, chaque année, mener des actions.

En 2020

Créer des campagnes «choc»
dans les quartiers, et lors de certaines manifestations.

En continu à partir de 2020

Communiquer sur des sites identifiés de dépôts sauvages.

En continu

LES ACTEURS

Service Pilote :
Cabinet et Mission Agenda 21.
Services concernés :
Conseil Municipal des Jeunes, service communication, services techniques.

ACTION 5

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES VERTS

Orientations

Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères.

Et aussi : *Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique ; Favoriser le développement de l'emploi durable et solidaire ; Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.*

Contexte et enjeux

La commune de Portet possède sur son territoire une biodiversité remarquable : milieux très diversifiés, corridors écologiques,... Elle est intégrée au réseau Natura 2000 pour son corridor de la Garonne et traversée par trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux et un Arreté Préfectoral de Protection de Biotope. Afin de conserver ce patrimoine naturel et les espèces qui évoluent dans ce milieu, la commune s'engage à favoriser la biodiversité dans les espaces verts. L'objectif est de permettre l'installation durable des espèces mais aussi de favoriser leur retour.

Évaluation

- Nombre d'hôtels à insectes et nichoirs installés,
- Réalisation de l'étude sur l'engazonnement produite et analysée.
- Mise en place de l'écopaturage.
- Diffusion de la liste d'essences locales.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Espaces verts ; Urbanisme et Environnement ; Communication ; Conseil Municipal des Jeunes.

BUDGET
800 €

Les mesures concrètes

Poursuivre la construction d'hôtels à insectes et valoriser leur installation.

En 2019 et 2020

Favoriser l'installation d'espèces qui permettent de lutter contre la prolifération des nuisibles.

En 2019 et 2020

Réaliser et diffuser une liste d'essences locales à privilégier.

En 2019

Développer l'écopaturage.

En continu

Analyser l'expérimentation d'engazonnement du cimetière et de la jachère fleurie et les développer en cas de succès.

En continu

ACTION 6

DIMINUER LA CONSOMMATION DE RESSOURCES NATURELLES PAR LES SERVICES PUBLICS

Orientations

Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères ; Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique.

Et aussi : *Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables ; Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

Il convient de réfléchir à une consommation plus responsable et économe des ressources naturelles dans les services publics. Il en va de la protection des ressources autant que des dépenses liées à des consommations excessives. Ainsi, la commune s'engage pour que les initiatives éco-responsables soient généralisées sur son territoire et plus particulièrement dans les services publics.

Évaluation

- Nombre de campagnes réalisées.
- Nombre de flyers distribués par an.
- Nombre de ramettes de papier utilisées par an.
- Nombre de robinets et de fontaines à eau installés.
- Achat des éco cups et enquête sur leur utilisation.
- Nombre de gobelets jetables utilisés.

LES ACTEURS

Service Pilote : Direction des Moyens Généraux.
Services concernés : Ressources Humaines, Communication.
Partenaires : Organismes de formation.

BUDGET
17 300 €

Les mesures concrètes

Poursuivre la dématérialisation des informations transmises aux citoyens.

En 2019 et 2020

Communiquer sur les éco-gestes au quotidien en interne.

En continu

Remplacer les copies de courriers par l'utilisation d'un logiciel efficace.

2019 > 2020.

Poursuivre l'installation des robinets «poussoirs» ou à infrarouge dans les bâtiments communaux.

En continu

Remplacer les bonbonnes à eaux par des fontaines reliées au réseau d'eau potable dans les bâtiments communaux.

En continu

Remplacer l'utilisation des gobelets jetables par l'utilisation de verres réutilisables.

En 2019 et 2022

Axe 2

POUR UNE VILLE SOLIDAIRE ET ACTIVE

ACTION 7

EVALUER LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES POUR PROTÉGER LA SANTÉ DES HABITANTS

Orientations

- Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité.

Et aussi : *Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques et aux nuisances ; Développer des outils d'évaluation pour une amélioration continue.*

Contexte et enjeux

Les pollutions sont principalement liées aux activités quotidiennes des populations, telles que le chauffage et le trafic, mais la commune de Portet, située dans la première couronne sud de Toulouse est aussi exposée à la pollution dûe aux axes routiers et aux industries. Actuellement, la commune ne porte sur son territoire aucune station de mesure de cette pollution et aucune campagne n'a encore été menée. La démarche de l'Agenda 21 offre donc l'occasion de mettre en oeuvre des outils de suivi de ces pollutions et de la qualité de l'air, mais aussi de la qualité des autres ressources présentes sur le territoire portésien (eau, bruit, etc.). Il s'agit d'évaluer les pollutions et les nuisances présentes sur le territoire afin de protéger la santé des habitants et d'évaluer les conséquences des politiques menées en matière d'aménagement du territoire.

Évaluation

- Nombre de campagnes menées.
- Existence des partenariats.
- Mise à jour de l'inventaire.
- Communication sur les mesures.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Urbanisme et Environnement.
Partenaires : DREAL Occitanie, ADEME, CEREMA, ATMO Occitanie bureaux de contrôle, Agence de l'eau.

BUDGET
25 000 €

Les mesures concrètes

Etendre les campagnes de mesure de la pollution de l'air intérieur dans les bâtiments communaux.

En continu

Mettre en place des campagnes de mesure de l'air extérieur en partenariat avec l'ATMO

En 2019-2021

Publier un inventaire des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) présentes sur le territoire communal avec la DREAL.

En 2019

Analyser les mesures de bruit des avions et aéronefs.

En 2019

Mesurer les champs électromagnétiques à proximité des lignes RTE et des relais de téléphonie.

En 2019 et 2021

Communiquer sur les résultats des campagnes de mesure et des études.

En continu

ACTION 8

POURSUIVRE LA SENSIBILISATION AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientations

- Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs.

Et aussi : *Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables ; Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

La démarche Agenda 21 est entièrement basée sur le concept de Développement Durable. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une gestion plus durable du territoire grâce aux savoirs acquis par les citoyens (et transmis aux générations futures). Il est donc essentiel d'informer et de sensibiliser régulièrement la population de Portet mais aussi les agents et techniciens des services publics sur les pratiques vertueuses et durables.

Évaluation

- Nombre de prêts de livres « cibles ».
- Nombre de campagnes menées.
- Nombre d'agents formés à l'éco-conduite.
- Nombre de spectacles proposés sur la thématique du développement durable.
- Nombre d'articles publiés dans le magazine municipal.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle de la Cohésion Communale.
Services concernés : Médiathèque, Culture, Vie locale, Communication.
Partenaires : Associations.

Les mesures concrètes

Enrichir le fonds documentaire de la médiathèque sur le développement durable et le valoriser.

En continu

Proposer une manifestation culturelle tout public sur une thématique du développement durable.

Chaque année à partir de 2020

Insérer régulièrement des articles sur le développement durable dans le magazine municipal.

En continu

Réaliser des campagnes de sensibilisation sur les comportements citoyens au quotidien.

Chaque année

Mettre en place des stages d'éco-conduite pour les agents municipaux.

En 2021 et 2022

ACTION 9

DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS EN ACCÈS LIBRE

Orientations

- Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs.

Et aussi : *Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité ; S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie.*

Contexte et enjeux

De nombreuses études montrent que la pratique sportive, s'organise de plus en plus dans un cadre « autonome ». Il convient de proposer aux habitants des équipements complémentaires en accès libre et gratuit. La commune souhaite donc développer les équipements sportifs et de loisirs pour permettre à tous de pratiquer une activité.

Évaluation

- Existence de l'aire sportive et enquête de satisfaction.
- Mise en place d'une signalétique.
- Utilisation et satisfaction des utilisateurs.
- Nombre de dépliants diffusés.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle de la Cohésion Communale.
Services concernés : Sport, Centre Communal d'Action Sociale, Services techniques, Communication, Urbanisme.
Partenaires : Association de joggeurs, Conseil départemental.

BUDGET
À DÉTERMINER

Les mesures concrètes

Proposer des terrains de sport en accès libre autour du gymnase Jules Vallès.

En 2019

Aménager une plaine sportive de plein air en libre accès pour tous.

En 2020-2021

Signaler une bande de course à pied.

En 2021

Réaliser et diffuser un dépliant de communication.

Une fois tous les 2 ans

ACTION 10

POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TERRITOIRE

Orientations

- Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité.

Et aussi : *Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

Le développement durable s'appuie sur un volet social qui encourage la cohésion sociale et la solidarité entre citoyens. Pour développer ce volet, la commune de Portet-sur-Garonne souhaite travailler à une meilleure intégration des personnes en situation de handicap. Après la construction de l'Agenda d'Accessibilité Programmé qu'il convient de continuer à décliner, il s'agira de poursuivre cette intégration sur le plan culturel et sur le volet de la mobilité.

Évaluation

- Existence de la semaine culturelle liée au handicap.
- Nombre de visiteurs.
- Nombre d'actions de communication sur Mobibus.
- Identification des mesures de l'AD'AP et mise en œuvre.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle de la Cohésion Communale.
Services concernés : CCAS, Vie locale, Communication, Ressources Humaines.
Partenaires : Handi Portet, la Cambuse, Muretain Agglo, Établissements scolaires.

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

Les mesures concrètes

Pérenniser une semaine culturelle liée au handicap.

Chaque année

Communiquer autour du service de transport Mobibus proposé par Tisséo .

En continu

Poursuivre la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre de l'AD'AP (l'agenda d'accessibilité programmée).

En continu

ACTION 11

CRÉER ET AMÉLIORER DES OUTILS PERMETTANT L'ACCÈS À UNE OFFRE CULTURELLE POUR TOUS

Orientations

- Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs.

Et aussi : *Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables ; Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement des êtres humains passe par un accès à la culture, aux loisirs et aux savoirs. La commune de Portet est déjà dotée de nombreux équipements culturels et d'une riche programmation. Il s'agit donc de diversifier les offres culturelles accessibles, le plus souvent gratuitement, pour tous spectacles, animations et expositions).

Évaluation

- Nombre de bibliothèques installées.
- Enquêtes de satisfaction.
- Fréquentation des lieux culturels de la commune.
- Nombre d'actions de communication.
- Nombre de bénéficiaires des services.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle de la Cohésion Communale.
Services concernés : Culture, Vie locale, Communication, Jeunesse
Partenaires : Associations volontaires, Conseil Municipal des Jeunes.

Les mesures concrètes

Implanter des bibliothèques mobiles recyclées dans les quartiers.

En 2019 et 2021

Développer la communication sur les réseaux sociaux en direction des 16-30 ans.

En continu

Impliquer les Portésiens dans des projets culturels .

Chaque année

Proposer une programmation culturelle de rue.

En 2021 et 2022

Communiquer sur la distribution des ouvrages aux personnes âgées et/ou isolées.

En 2019 et 2021

ACTION 12

AMÉNAGER DES « ZONES FRAICHES » DANS LES ESPACES DE REPOS ET DE LOISIRS

Orientations

- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques et aux nuisances.

Et aussi : *Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique ; Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs ; S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie.*

Contexte et enjeux

La Ville a posé une volonté de végétaliser les espaces publics ainsi que les toitures et parkings. En parallèle, il est nécessaire de réduire les nuisances dûes au changement climatique en ombrageant les aménagements de détente et loisirs. En permettant notamment aux habitants les plus vulnérables de se rendre dans ces espaces sans craindre la chaleur, la commune s'engage à améliorer le cadre de vie et les loisirs des citoyens.

Évaluation

- Nombre de lieux ombragés.
- Taux de satisfaction des visiteurs.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Services techniques, Marchés publics, Urbanisme et Environnement.

BUDGET
20 000 €

Les mesures concrètes

Identifier des espaces et les réaménager :
arborer, ombrager, ...

En continu

Pour les nouveaux aménagements, mener une réflexion sur les types de sols, privilégier des plantations qui amènent de l'ombre, installer le mobilier urbain vers les zones d'ombre.

En continu

ACTION 13

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGIE DE TERRITOIRE

Orientations

- Favoriser le développement de l'emploi durable et solidaire.

Et aussi : *Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité ; Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.*

Contexte et enjeux

Afin d'accentuer sa politique d'intégration sociale des habitants, la commune de Portet souhaite accompagner plusieurs projets qui portent des emplois solidaires, sociaux et durables. La commune souhaite répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales et de formation des Portésiens afin que ces derniers puissent travailler et s'épanouir dans la commune. Par ses initiatives, la commune maintient sa contribution au développement de l'emploi social et solidaire du territoire en direction des jeunes, des personnes peu qualifiées ou fragilisées en partenariat avec les acteurs locaux.

Évaluation

- Nombre de candidatures proposées.
- Nombre de chantiers proposés.
- Nombre d'actions d'information menées pour faire connaître la régie.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle de la Cohésion Communale.
Services concernés: Emploi.
Partenaires: Région , entreprises, mission locale, établissements scolaires, association «Territoire Actif»

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

Les mesures concrètes

Proposer des candidatures à la régie de territoire

via le service Emploi de la Ville de Portet, entre autres partenaires.

En continu

Proposer des chantiers à la régie (entretien des bâtiments, etc.).

En continu

Relayer les informations du réseau régie de territoire auprès de partenaires.

En continu

Faire connaître la régie de territoire

et communiquer autour de ses projets.

En 2020 et 2022

ACTION 14

EXPÉRIMENTER L'OUVERTURE DE LIEUX DE «REPAS PARTAGÉS» POUR FAVORISER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Orientations

- Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité.

Contexte et enjeux

Parmi les services de maintien à domicile offerts par le CCAS de la commune de Portet-sur-Garonne figure le portage des repas à domicile. L'objectif de la commune est de développer cette offre en ouvrant la possibilité de consommer ces repas dans des lieux de prise de «repas partagés», auprès de personnels compétents. Les bénéficiaires qui mangent parfois seuls chez eux, pourraient alors profiter de moments de convivialité. L'objectif est de développer le lien intergénérationnel entre les Portésiens mais aussi de favoriser l'accès à des espaces conviviaux aux personnes en situation de handicap ou isolées.

Évaluation

- Ouverture du lieu.
- Nombres de bénéficiaires de ce service.
- Taux de satisfaction.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle de la Cohésion Communale.
Services concernés: Centre Communal d'Action Sociale, Conseil Municipal des Jeunes, Communication, Ressources Humaines.
Partenaires : Conseil départemental

Les mesures concrètes

Ouvrir un lieu de « repas partagés » à l'Espace Pierre de Coubertin.

En 2019

Communiquer autour du projet.

En 2019

Proposer une animation culturelle lors de certains repas partagés.

En continu

Axe 3

POUR UNE VILLE EXEMPLAIRE ET CITOYENNE

ACTION

15 ENTRETENIR LES PISTES CYCLABLES

Orientations

- S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie.
- Développer une mobilité urbaine économe et respectueuse de l'environnement.

Et aussi : *Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs ; Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique.*

Contexte et enjeux

Afin d'encourager les déplacements doux et alternatifs à la voiture, la municipalité doit valoriser l'offre de pistes cyclables existantes. Il conviendra de s'engager plus avant sur l'entretien et le développement des pistes cyclables dans la commune. Ces engagements s'inscriront dans la démarche de renouvellement du Schéma communal des déplacements en mode doux.

Évaluation

- Mise à jour du schéma.
- Création du plan.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Services Techniques, Urbanisme et Environnement.
Partenaires : Muretain Agglo, Conseil Départemental, Conseil Régional, Tisséo.

Les mesures concrètes

Mette à jour le Schéma communal des déplacements en modes doux.

Tous les deux ans

Hiérarchiser les besoins de réfection. 1 2 3

Chaque année à partir de 2020

Réaliser un plan pluriannuel d'entretien et le mettre en œuvre.

2020 > 2022

Systématiser l'installation de mobilier adapté (appuis et garages à vélo) près des lieux d'activité.

2020 > 2022

ACTION 16 INTÉGRER LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Orientations

- S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie.

Et aussi : *Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères.*

Contexte et enjeux

Les modes de vie des habitants, les évolutions législatives (passage au zérophyto), mais aussi le changement climatique (ilôts de chaleur urbains, inondations, etc...) obligent la collectivité à envisager de manière plus durable son aménagement. Aussi, la commune de Portet-sur-Garonne a la volonté de se développer et de construire la ville de demain en intégrant l'environnement naturel et social à tous ses projets d'aménagement. Il existe donc un enjeu à ce que les projets d'aménagement induisent une gestion des espaces publics plus économe en termes économiques mais aussi en terme de temps.

Évaluation

- Rédaction de la charte.
- Rédaction de la grille d'analyse.
- Nombre de projets réalisés sur la base de cette grille.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Urbanisme et Environnement, Services techiques, Service Sécurité et Accessibilité.

Les mesures concrètes

Rédiger une charte de la concertation

pour des aménagements durables.

En 2020-2021

Construire une grille d'analyse commune

des critères du développement durable .

En 2021-2022

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

ACTION 17

IMPLIQUER LES USAGERS DANS LA CRÉATION ET L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU CYCLABLE

Orientations

- Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.

Et aussi : *Développer une mobilité urbaine économe et respectueuse de l'environnement; Encourager le bien-être et la découverte de la ville en facilitant l'accessibilité et la sécurité. Préserver le patrimoine local ; S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie ; Développer des outils d'évaluation pour une amélioration continue.*

Contexte et enjeux

Avec plus de 12 km de pistes cyclables, la commune de Portet possède un réseau important de circulation en modes doux. Pourtant, ils ne représentent que 10% des déplacements. Il est donc question de mieux faire connaître ces itinéraires, de les rendre plus attractifs afin d'accroître leur fréquentation, et de réduire la place de la voiture individuelle dans la commune ainsi que les nuisances liées à son utilisation. Afin que ces pistes soient davantage utilisées, les citoyens doivent pouvoir être associés à la réflexion sur leur amélioration.

Évaluation

- Diversité des participants.
- Nombre de réunions.
- Révision annuelle du schéma.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité, Mission Agenda 21.
Services concernés : Urbanisme et Environnement, Voirie.
Partenaires : Association 2P2R, Association Cyclo Portet, Handi'Portet, parents d'élèves, Conseil Municipal des Jeunes, Conseil des Sages, Muretain Agglo.

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

Les mesures concrètes

Créer un groupe de concertation

représentatif des usagers.

En 2020

Actualiser en concertation avec les usagers le Schéma communal des déplacements en modes doux

une fois par an.

Tous les 2 ans

Réunir le groupe

sur des projets d'aménagement identifiés.

Tous les 2 ans

ACTION 18

CONSTRUIRE UNE « CHARTE DES TROTTOIRS » POUR VALORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Orientations

- Développer des outils d'évaluation pour une amélioration continue.

Et aussi : *Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères ; Encourager le bien-être et la découverte de la ville en facilitant l'accessibilité et la sécurité. Préserver le patrimoine local ; Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables ; Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

À l'image de la «Charte de Participation» créée par la commune, il s'agira de construire un document «Charte des trottoirs» dont l'objectif sera de permettre aux citoyens de s'approprier l'espace public dans un cadre cohérent et respectueux de l'environnement. La gestion de l'espace public étant essentielle au cadre de vie des habitants, la collectivité doit veiller à ce qu'il soit un espace sécurisé, de qualité, offrant des services mais aussi un espace propre qui donne envie d'être emprunté.

Évaluation

- Nombre de réunions de concertation.
- Création de la Charte.
- Nombre de signataires.
- Nombre d'actions de communication.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Espaces verts, Voirie, Communication.

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

Les mesures concrètes

Construire un groupe de concertation.

En 2020

Créer et diffuser la charte.

En 2020

Réaliser des actions de communication dans les quartiers.

À partir de 2020

ACTION 19

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS EN MODE ACTIF DES AGENTS MUNICIPAUX

Orientations

- Développer une mobilité urbaine économe et respectueuse de l'environnement.

Et aussi : *Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables ; Répondre localement aux enjeux du changement climatique et à la crise énergétique.*

Contexte et enjeux

Aujourd'hui, de nombreuses communes offrent la possibilité à leurs agents d'effectuer les trajets liés à leur activité en vélo voire à pied. La commune de Portet-sur-Garonne souhaite favoriser l'utilisation du vélo par les agents sur les trajets liés à leur travail mais aussi sur les trajets domicile-travail. L'objectif est de diminuer la consommation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre.

Évaluation

- Nombre d'agents utilisant le vélo comme moyen de transport.
- Rédaction de la charte.
- Nombre de signataires de la charte.
- Sécurisation de l'accès aux ateliers municipaux.
- Nombre de vélos achetés.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : tous.
Partenaires : Conseil Départemental, Tisseo.

BUDGET
2 000 €

Les mesures concrètes

Etudier les déplacements des agents et créer une charte pour des déplacements responsables.

ECO

En 2020

Etudier les déplacements des usagers dans la commune.

En 2020

Sécuriser l'accès piétons-cycles aux ateliers municipaux.

En 2019-2020

Sensibiliser les agents aux déplacements en mode doux .

Chaque année

Investir dans des vélos de service.

Chaque année

ACTION 20

DÉVELOPPER LES OUTILS POUR ENCOURAGER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LE DIALOGUE CITOYEN

Orientations

- Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.

Et aussi : *Développer des outils d'évaluation pour une amélioration continue.*

Contexte et enjeux

Il s'agit de continuer à prendre en considération les attentes et préoccupations des citoyens, de leur permettre de s'impliquer dans l'évolution de la commune. Pour cela, il est essentiel de diversifier les pratiques en matière de participation citoyenne et de favoriser les échanges. L'objectif est d'aller jusqu'à leur permettre de proposer eux-mêmes des projets d'aménagement pour la commune.
L'intérêt est double car non seulement les citoyens seront mieux informés des projets de la ville mais celle-ci pourra utiliser les approches citoyennes comme évaluation sur ces projets lui permettant ainsi de s'améliorer continuellement.

Évaluation

- Nombre de projets soutenus.
- Nombre de concertation (sondages, réunions publiques, questionnaires...)

LES ACTEURS

Service Pilote : Cabinet du Maire.
Services concernés : Communication, Services techniques.
Partenaires : L'association le Bruit de la conversation.

Les mesures concrètes

Favoriser les projets collectifs et y allouer un budget.

À partir de 2020

Interroger régulièrement le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que le Conseil des Sages de la commune sur de futurs projets.

Chaque année à partir de 2020

Concerter les habitants et usagers sur tous les projets d'aménagement d'envergure.

Chaque année à partir de 2020

ACTION 21

DÉVELOPPER LES JARDINS PARTAGÉS

Orientations

- Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.

Et aussi : *Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères ; Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité ; Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs ; S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie ; Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

Devant l'engouement suscité par le jardin partagé du Ramier de la Garonne, il est question de créer un nouvel espace partagé. Ces jardins permettent de mettre en avant des modes de consommation et de production durables et économes et participent à créer du lien social dans les quartiers où il est question de favoriser la mixité. De plus, cela permet aux citoyens de s'impliquer dans la vie de la commune.

Évaluation

- Nombre de parcelles créées.
- Nombre de personnes inscrites.
- Nombre de réunions de concertation réalisées.

LES ACTEURS

Service Pilote : Urbanisme et Environnement.
Services concernés : Services techniques, Urbanisme, Communication, Centre Communal d'Action Social.
Partenaires : Association Partageons les jardins !

BUDGET
200 000 €

Les mesures concrètes

Animer des ateliers de concertation.

En 2020 et 2021

Réaliser le cahier des charges d'aménagement du jardin et réaliser les travaux.

En 2021 et 2022

Ouvrir et animer le jardin.

En 2022

ACTION

22

POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE SUR **LE PARC DU CONFLUENT ET VALORISER CET ESPACE COMME LIEU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT**

Orientations

- S'engager dans des projets urbains exemplaires améliorant le cadre de vie.

Et aussi : *Protéger et valoriser les ressources naturelles et paysagères ; Favoriser le développement de l'emploi durable et solidaire ; Favoriser l'accès à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs ; Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.*

Contexte et enjeux

Le Parc du Confluent est un élément du patrimoine portésien qui constitue un important réservoir de biodiversité. Afin de veiller à sa protection ainsi qu'à l'entretien de ses espaces boisés, il convient d'accompagner la découverte du Parc. Des partenariats et des outils de valorisation des espaces seront à mettre en place pour le respect de la biodiversité présente sur le site.

Évaluation

- Mise en place des panneaux.
- Nombre de visites pédagogiques organisées.
- Mise en place d'outils de régulation.

LES ACTEURS

Service Pilote : Pôle Aménagement et Développement de la Cité.
Services concernés : Parc, Urbanisme.
Partenaires : RNR, associations suceptibles de faire des animations.

© A.Thimonnier

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

Les mesures concrètes

Mettre en place un parcours pédagogique sur le site dans le cadre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale.

En continu

Développer des outils de régulation des flux de visiteurs

En continu

ACTION 23

DÉVELOPPER L'ACTION DE L'ESPACE INFO-ÉNERGIE DU MURETAIN AGGLO SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Orientations

- Inciter au développement des modes de consommation et de production plus durables.

Et aussi : *Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques et aux nuisances ; Lutter contre toute forme d'exclusion pour renforcer la solidarité, l'insertion et la mixité ; Promouvoir une citoyenneté responsable et participative et améliorer l'information.*

Contexte et enjeux

Le Muretain Agglo ainsi que la commune sont engagés dans une démarche visant à réduire les consommations énergétiques. Le Muretain Agglo, à travers l'espace info-énergie, renseigne et conseille les habitants en vue de réduire leur consommation énergétique. Cependant, cet espace est encore trop peu connu des citoyens. L'objectif est de promouvoir son existence auprès des habitants de la commune afin de les inciter à modifier leurs pratiques au quotidien, les conduisant à réaliser des économies mais aussi à réduire l'impact de leurs pratiques sur l'environnement.

Évaluation

- Nombre d'actions de communication.
- Nombre de personnes reçues.
- Montants alloués pour des travaux de rénovation énergétique aux Portésiens.

LES ACTEURS

Service Pilote : Mission Agenda 21.
Services concernés : Communication.
Partenaires : Muretain Agglo.

BUDGET
N'IMPLIQUE PAS D'ENGAGEMENT FINANCIER DIRECT

Les mesures concrètes

Pérenniser une représentation de l'Espace Info-Energie aux journées Nature.

Chaque année

Relayer l'information par différents moyens de communication.

En continu

Organiser des conférences, débats, expositions sur le sujet.

Chaque année

UNE VILLE RESPONSABLE & DURABLE

UNE VILLE SOLIDAIRE ET ACTIVE

UNE VILLE EXEMPLAIRE ET CITOYENNE

UNE VILLE POUR TOUS

MAIRIE DE PORTET SUR GARONNE

MAIRIE DE PORTET-SUR-GARONNE

MISSION AGENDA 21

Tél : 05 61 16 80 71

www.portetgaronne.fr